# Le discours de Daniel Pugès,
# président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Monsieur le Secrétaire Général,

Madame la Vice-présidente du Conseil Départemental,

Monsieur le Maire de Tarbes,

Messieurs les Présidents,

Messieurs les Directeurs,

Chers Collègues,

Je suis très heureux de vous accueillir ce soir pour notre Assemblée Générale Ordinaire d'automne.

Récemment, nous étions déjà en Assemblée Générale, mais Constitutive celle-là, pour cette nouvelle mandature 2016-2021, pour laquelle vous m'avez élu Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hautes-Pyrénées, et je vous remercie une nouvelle fois pour la confiance que vous m'accordez.

Comme vous le savez, les années d'élections sont riches en Assemblées Générales.

Ainsi, le 21 novembre dernier, l'Assemblée Générale Constitutive de notre Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Occitanie a eu lieu.

Au cours de celle-ci, j'ai eu l'honneur d'être nommé, à l'unanimité, 1er Vice-Président de la CRMA Occitanie.

Ce mandat, je l'ai accepté pour défendre au mieux les intérêts de nos Chambres de Métiers et de l'Artisanat départementales car, si je suis convaincu que l'harmonisation et la mutualisation des moyens peuvent nous rendre plus efficaces dans les réponses que nous pouvons apporter à nos ressortissants, je suis persuadé qu'il nous faut maintenir un échelon départemental afin d'assurer la proximité nécessaire avec nos artisans.

Ce discours, je le tiens depuis de nombreuses années, et je ne dérogerai pas à une volonté que j'ai édictée en règle de mandature :

« *La Région, oui, mais au service des territoires* »

Je soutiendrai donc la politique régionale dans le respect des valeurs communes et de l'autonomie de nos entités départementales.

Je vous en fais le serment.

Je serai d'ailleurs le 13 décembre prochain à Paris pour l'Assemblée Générale Constitutive de l'APCMA pour défendre nos idées, notre existence, notre réseau, auprès de notre institution nationale.

Les Présidents des Chambres de Métiers et de l'Artisanat devront élire le nouveau Président de l'APCMA et, compter sur moi, pour être attentif au discours des candidats. Le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat existe grâce à l'échelon départemental car il est le seul en contact avec les entreprises artisanales et je compte bien le rappeler.

L'actualité consulaire de notre réseau est importante et je souhaitais la porter à votre connaissance.

Pour cette Assemblée Générale, vous avez été destinataires de l'ordre du jour et vous pouvez constater que le travail, Chers Collègues, a d'ores et déjà démarré.

Avant que l'activité des commissions vous soit présentée, je tenais à saluer les membres suppléants qui nous ont fait l'honneur d'être à nos côtés ce soir.

Votre présence, Mesdames et Messieurs, prouve bien, s'il fallait le démontrer, votre engagement durant toute la campagne.

En étant là ce soir, je sais que, dès demain, nous pourrons compter sur votre implication dans la vie de notre institution qui, je vous le rappelle, doit affirmer son rôle et son positionnement au service de l'Artisanat des Hautes-Pyrénées.

De notre capacité à répondre aux besoins de nos ressortissants dépendra la pérennisation même d'une représentativité institutionnelle de l'Artisanat à l'échelon départemental.

Je voulais également saluer des fidèles parmi les fidèles qui, après plus de trois décennies d'engagement, pour certains d'entre eux, au sein des organisations professionnelles et au sein même de cette institution, vont prendre leur retraite.

Remerciements : Alain GALLES, Belmir DOS REIS, Robert BRAU, Pierre RODE,….. Vous avez servi l'artisanat et l'artisanat vous remercie.

Vous êtes des exemples pour la relève.

Mesdames et Messieurs, Chers Elus, qui, pour une bonne moitié d'entre vous découvrez l'institution consulaire, gardez l'image de ces collègues qui ont œuvré pendant de très nombreuses années à la défense des intérêts des entreprises artisanales de notre département.

Messieurs, vous serez toujours les bienvenus dans la maison des artisans.

Vous êtes ici chez vous.

Bravo et encore bonne retraite.

Revenons maintenant aux travaux de notre Assemblée Plénière.

Comme je vous le disais, le travail des commissions a déjà démarré, et ce, dans un contexte économique toujours difficile pour nos entreprises.

L'esprit d'entreprendre, cher à nos gouvernants, s'est traduit depuis de nombreuses années par une prolifération du statut de l'auto-entreprise. Ces femmes, ces hommes, à qui l'on promet l'eldorado de la création d'entreprise, sont expédiés, sous couvert de baisse du nombre de chômeurs, dans l'entreprenariat.

Depuis 2010, le statut existe et, aujourd'hui, la barre des 1 300 auto-entreprises a été franchie.

Comme j'ai pu déjà vous le dire, il ne s'agit pas de stigmatiser une partie de la population car, ces femmes et ces hommes, à qui l'on promet de résoudre leurs problèmes d'emploi en créant leur activité, sont les premières victimes de ce système qui nivelle l'Artisanat par le bas.

Si notre mission première reste l'accompagnement des entreprises artisanales inscrites au répertoire des métiers, il s'avère que l'afflux de cette nouvelle population pose de réelles difficultés aux entreprises artisanales existantes et, à l'avenir, entrainera de réelles difficultés à la transmission des savoir-faire et des compétences en matière d'apprentissage notamment.

Un simple exemple, le bâtiment : 2 500 entreprises répertoriées au Répertoire des Métiers dont pratiquement la moitié sous le régime de l'auto-entreprenariat.

Ce chiffre de 2 500 était celui des entreprises du bâtiment avant la création du statut d'auto-entrepreneur, en même temps, les contrats d'apprentissage dans les métiers du bâtiment ont été divisés par deux.

Le constat est simple, mais alarmant, une entreprise sur deux a disparu pour laisser place à cette nouvelle catégorie d'entreprise qui ne peut pas embaucher un salarié ou un apprenti parce que ce statut, qui ne devrait être que transitoire, n'incite pas à se développer.

Et, c'est dans ce contexte que notre institution consulaire doit continuer à assurer ses missions régaliennes.

Un contexte qui évolue également au niveau du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat avec la régionalisation.

Voulue par quelques-uns, refusée par beaucoup, la régionalisation, imposée par la loi de 2010, n'est pas évidente à mettre en place, et ce, même si deux dispositifs sont possibles.

Le premier vise à régionaliser totalement l'ensemble des Chambres de Métiers et de l'Artisanat départementales d'une région sous l'appellation « Chambres de Métiers et de l'Artisanat régionales ».

Le second, que nous avons adopté, vise à construire un dispositif dans lequel la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat est le porte-parole des Chambres de Métiers et de l'Artisanat départementales. Un système dans lequel la mutualisation et l'harmonisation serait de mise tout en garantissant aux Chambres départementales concernées une certaine autonomie de décision.

Les choses se mettent en place au niveau régional et le chemin est encore long mais, si nous nous respectons, les uns les autres, nous pourrons envisager une issue favorable à cette réforme.

Car, paradoxalement, cette régionalisation arrive au moment où nos ressortissants n'ont jamais eu autant besoin de proximité territoriale.

Cela nous a fait réagir et je souhaite vous proposer des objectifs pour cette nouvelle mandature :

♦ renforcer la proximité avec nos ressortissants

♦ communiquer sur l'Artisanat et sur l'institution afin de faire reconnaître notre secteur

♦ mettre en place un système régional répondant aux problématiques de nos départements ruraux

Aussi, je souhaite, dès que cela sera possible, qu'une réflexion soit organisée sur le travail à effectuer pour rapprocher la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de ses artisans.

La Commission des Affaires Générales, à travers son Président, mon ami Jean-Louis, pourrait en être en charge et collecter les premiers fruits de ses réflexions.

Nous devrons également mettre en place un système qui doit nous permettre d'optimiser la circulation des informations au sein même de nos différentes instances locales et régionales, tout en le construisant avec les collaborateurs Chambre de Métiers en charge des opérations ad hoc.

De ce fait, la Commission Formation départementale devra travailler en étroite collaboration avec le service formation continue et professionnelle, ainsi que notre Ecole des Métiers, afin de défendre au mieux les intérêts de notre territoire en matière de formation au niveau régional.

Les sept représentants départementaux à la région que nous sommes auront un rôle de relais entre le niveau local et le niveau régional.

Pour information, vous trouverez, dans votre dossier, la liste des élus du Bureau de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat, ainsi que l'ensemble des représentations sur notre territoire.

Je tiens une nouvelle fois à vous remercier pour cette élection à la présidence de notre institution. Je ne vous cacherai pas non plus la multitude des obligations qui sied au Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Ce travail, notamment de représentations, est un travail d'équipe, et nous devons pouvoir compter les uns sur les autres pour maintenir une représentation dans les différentes réunions et commissions.

Ce travail passe aussi par des échanges avec les organisations professionnelles représentatives de l'Artisanat car, sans elles, nous ne serions peut-être pas là.

Des initiatives ont déjà été prises en matière de communication, et je m'en réjouis, tout en souhaitant que cela aille plus loin pour la défense de notre secteur.

Car, c'est soudés que nous pourrons avancer.

La liste d'union, que nous avons portée à la présidence de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, est un exemple d'intelligence pour bon nombre, même s'il est vivement critiqué car jalousé par des minorités.

Vous tous, les femmes, les hommes, issus des organisations professionnelles représentatives de l'Artisanat, ou simples chefs d'entreprises avaient su se fédérer pour défendre l'Artisanat à l'échelon local.

Et soyez persuadés que c'est une force car la richesse de nos différences est un atout.

Je souhaite également construire un véritable parcours de formation pour tous les élus afin de vous permettre d'appréhender au mieux votre rôle et votre mission durant cette mandature.

Un séminaire d'une journée vous sera d'ailleurs proposé et j'insiste sur l'importance de votre participation. Il s'agira de mieux vous connaître pour mieux se connaître au cours d'une journée conviviale à notre Ecole des Métiers car, je dis souvent, qui bien se connait mieux réussi.

Loin du rapport moral et d'activité habituel, je veux tout simplement vous parler avec mon cœur.

J'ai passé six merveilleuses années à vos côtés et je me réjouis de passer les cinq prochaines années à défendre un secteur qui m'a tant donné. Sachez que la motivation n'est pas émoussée et que vous pouvez compter sur moi pour porter les intérêts de notre institution au niveau régional et national.

Je sais que je ne suis pas seul, vous êtes là et, tous ensemble, nous y arriverons.

Votre engagement est nécessaire et je sais pouvoir compter sur votre investissement.

Dans quelques instants, les rapports des différentes commissions vous seront présentés par les nouveaux Présidents des Commissions :

**Laetitia DESGUERS** Présidente de la Commission des Finances

**David CAVELARD** Président de la Commission des Affaires économiques

**Pascal GAMBIN** Président de la Commission Formation Professionnelle

Tous ici présents, membres du Bureau siégeant à la région ou simples membres des Commissions, doivent être prêts à relever les défis à venir.

J'ai souhaité mettre à l'honneur également Jean-Louis SASAL, 1er Vice-Président et Président de la Commission des Affaires Générales départementale, qui m'accompagne dans les instances régionales et que je remercie pour son engagement et sa disponibilité.

Un mot également à nos collaborateurs, ces femmes et ces hommes qui font le quotidien de notre institution et qui sont la cheville ouvrière indispensable au service des ressortissants des métiers et des apprentis.

Je ne peux tous les citer mais sachez, Mesdames et Messieurs, que je salue votre travail, votre professionnalisme et votre sérieux.

Ce lien, entre administratifs et élus, doit être riche d'enseignement pour les uns comme pour les autres car, pour être efficaces, nous, élus des Hautes-Pyrénées, devront être des ambassadeurs avertis auprès des décideurs locaux et de nos ressortissants.

Nous devons continuer à travailler afin que cet outil continu à être indispensable à la vie des entreprises artisanales.

Avant de conclure la présentation de mon rapport, je tenais à souligner notre implication dans le territoire des Hautes-Pyrénées au travers du projet de territoire et de l'association « Ambition Pyrénées », portée par Michel PELIEU et par toutes les institutions haut-pyrénéennes.

Sachez, chers amis, que notre volonté de booster ce beau département passe par l'investissement de nous tous et par le respect mutuel indispensable pour aboutir à des solutions qui seraient salvatrices pour nos entreprises.

Le temps de l'analyse est maintenant terminé, il nous faut passer aux applications avec des actions fortes portées avec conviction et détermination pour exister encore demain dans cet avenir complexe.

Malheureusement, le temps est à la baisse des crédits, et même si nous ne pouvons que le regretter, nos efforts sont à leur maximum.

Voila, chers collègues, un dossier parmi tant d'autres où notre collaboration motivée est importante.

En résumé, vous l'avez compris, nous n'avons pas de temps à perdre car nous sommes attendus pour une amélioration rapide, efficace et durable de nos conditions de vie professionnelle et citoyenne.

Merci.